

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

2 août 2023 – 16 heures

Salle du Conseil Mairie du Bois Plage



# — Ordre du jour

- ☐ Rapport moral et financier
- ☐ Approbation des comptes de l'exercice 2022-2023
- ☐ Renouvellement des membres du bureau
- ☐ Fixation de la cotisation annuelle
- ☐ Perspectives de l'exercice 2023-2024
- ☐ Questions à Monsieur le Maire et ses adjoints

# Eté 2023: Un triste constat sur la multiplication des accidents cyclistes



# Zone 30 dans tout le village

- Implications : priorité à droite, suppression des panneaux STOP
- Peu d'information aux usagers qui ont peur de cette suppression des stops
- La vitesse de 30 km/h n'est quasiment jamais respectée
- L'ARMG envisage l'acquisition d'un radar portatif pour montrer la vitesse réelle des véhicules
- Le radar pédagogique annoncé par la municipalité n'a jamais été mis en place
- Le marquage est au sol insuffisant sur toute la Raise alors que c'est l'axe le plus fréquenté en saison



# Comment la Raise Maritaise est devenue le boulevard périphérique du Bois Plage

- A l'origine desserte sableuse des plages, la Raise a été élargie pour se transformer progressivement en boulevard périphérique de contournement du Bois-Plage.
- Absence de mise en sécurité des piétons
- Stationnement anarchique des voitures masquant la visibilité
- Dénaturation renforcée avec la création par l'ancienne municipalité du rond-point de la Glacière élargi d'année en année
- Absence de retrécissement aux entrées incitant aux pointes de vitesse
- Marquage au sol insuffisant et qui s'efface déjà
- Toujours pas de panneau interdisant les 3,5 T comme promis



# Comment faire respecter les 30 km/h?

**Des solutions simples existent, comme ci dessous au centre de la Couarde en retrécissant l'entrée de la voie après un rond point pour empêcher l'accélération en ligne droite**



# Une première avancée avec la création des chaussidous

- Grâce à l'action de l'ARMG, la municipalité a mis en place en 2022 des chaussidous
- Un chaussidou, c'est quoi ? Une chaussée à voie centrale banalisée qui permet de matérialiser un espace pour les cyclistes, sur des routes trop étroites pour accueillir des aménagements cyclables classiques.
- **Mais** la signalisation est trop discrète et peu visible, les marquages au sol sont déjà partiellement effacés,
- Les voitures n'hésitent pas à se garer sur la bande cyclable sans être verbalisées



# Comment faire respecter les 30 km/h?

Une première chicane végétalisée a été mise en place dans le tronçon Glacière/Gollandière **mais...**

mal conçue, elle ne ralentit pas les voitures et interrompt le chaussidou poussant les cyclistes au milieu de la voie



## **Une 2ème chicane au 52-54 Raise Maritaise mise en place de manière provisoire**

**-L'ARMG a fait en juillet du porte à porte auprès  
des riverains pour recueillir leurs réactions:**

**La chicane provisoire est perçue comme  
nécessaire mais mal positionnée et  
accidentogène, les cyclistes se trouvant nez à  
nez avec les véhicules qui forcent le passage. .**

**Mais au moins elle n'interrompt pas la bande  
cyclable**



# Un rond point Glacière/Raise Maritaise qui encourage la vitesse

Une aberration pour la sécurité  
signalée par les riverains:

**De:** BF-DI-SAINTES-DIDDIRECTION <did.direction@charente-maritime.fr>

**Date:** 27 septembre 2022 à 14:45:16 UTC+2

**À:** vale[REDACTED]y@gmail.com

**Objet:** [Formulaire de Contact ACCUEIL]Trafic intense sur la raise maritime

Bonjour,



Je porte à votre connaissance que cet aménagement a été réalisé à l'initiative de la commune, compétente en matière de plan de circulation en agglomération.

En conséquence, je vous invite à vous rapprocher des services de la commune.

Cordialement.

La Direction des Infrastructures.



# Cyclistes et piétons au milieu du rond-point: à quand l'accident?

*« tant qu'il n'y a pas d'accident, il n'y a pas de raisons de changer » ancienne équipe municipale*



# Pourquoi le Rond Point de la Glacière doit être réaménagé

- le rond point est aujourd'hui aménagé pour permettre **aux voitures aux poids lourds de rouler dessus sans avoir à ralentir...**
- il n'y a pas de ralentisseur avant le rond point comme pour celui à l'entrée du Bois en venant de la Couarde
- rien non plus ne vient ralentir l'entrée dans la Raise Maritaise
- il faut supprimer ce rond point et rétablir la Rue de la Glacière dans sa forme initiale qui faisait la continuité de cette départementale D201
- ou alternativement mettre en place un rond point "à la hollandaise" comme le propose Ré Avenir



# Le sujet récurrent de la bande cyclable de la plage vers le centre bourg

- L'ARMG a demandé depuis plusieurs années la création d'une bande cyclable le long du cimetière pour remonter des plages vers le centre bourg malgré le sens unique
- La municipalité semblait d'accord pour ce projet
- Aujourd'hui cela se résume à un malheureux panneau, **alors que...**
- La piste existe près du marché mais débouche sur les voitures en stationnement !!!
- Le Bois Plage = la seule commune tout voiture?



# **sécurisation des cyclistes et des piétons: pourtant la municipalité sait le faire quand elle veut !**

***L'exemple de la rue des Barjottes refaite en 2022***

- **Sécurisation indispensable des piétons et cyclistes**
- **Signalisation claire et visible avec des couleurs de revêtement différents**
- **Végétalisation des bordures**



# Alors, quel schéma de circulation pour la Raise Maritaise : *large périphérique pour éviter le centre bourg ou circulation douce pour desservir plages et campings?*

Pour mémoire les ambitions de l'équipe municipale en février 2020:

- « **Plan d'action en échantillons d'un programme dense**
- S'il est impossible de lister de façon exhaustive les ambitions qui animent toutes ces nouvelles énergies, quelques pistes prioritaires se dégagent.
- Le plan de circulation de l'ensemble de la commune devra être repensé dans sa globalité, notamment pour trouver à désengorger le nœud que constituent les abords du marché en saison. Un audit se fera quartier par quartier, toujours en lien avec les attentes des usagers. Gérard Juin s'est d'ailleurs montré très attentif aux demandes des membres de l'association de défense des résidents de la Raise Maritaise qu'il prévoit d'intégrer aux délibérations (lire page 4). »

(Ré à la Hune 5/02/20)



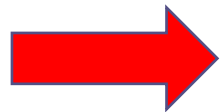
« **Le Bois, énergies nouvelles** »

# Le schéma de circulation pour la Raise Maritaise : *un espoir d'avancée?*

- Suite aux demandes répétées de l'ARMG, *une étude* sur le schéma de circulation de la Raise Maritaise avec la partie sud du village a été commandée par la Mairie et livrée début 2023 *par le cabinet Profil Etudes* de la Rochelle :



**Pourquoi cette étude n'a-t-elle pas été communiquée à l'ARMG ???**



**Qu'en est il au bout de 3 ans de la volonté de concertation avec les riverains affichée en début de mandat ?**

*(« Nous voulons être une association au service des associations »  
Gérard Juin /Ré à la Hune 05/12/2019)*



## La nouveauté 2023



**Les Gollandières sont labellisés cette année “REFUGE LPO” alors que c’est plutôt un refuge à camionnettes et voitures...**

**L’ARMG a proposé de réserver le passage entre les deux parties du Parc des Gollandières aux vélos et aux piétons,**

**mais la municipalité préfère les voitures et l’artificialisation des sols à contrecourant des enjeux actuels**

**Donc le prétexte du  
“corridor écologique”...**

**qui se traduit par des  
broussailles, des  
résurgences de peupliers  
argentés et une absence  
de fleurs...**

**...n'est justifié que si l'on  
enlève les voitures au  
milieu du “corridor”!**



En conclusion, au Bois Plage la sécurité ne doit pas être seulement sur les plages **mais aussi** sur la route des plages!

Merci.

